

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1 jour – 7 :00 heures

Tarif

340.00 € HT soit 408.00 € TTC par participant

Public

Tout salarié d'entreprise titulaire d'un permis de conduire ou non et Chef d'Entreprise en commun avec ses salariés

Pré-requis

Aucun

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation vise avant tout à une prise de conscience individuelle qui aura un impact sur la dimension collective de l'entreprise.

Elle permet une appropriation rapide des comportements à adopter sur le terrain (mise en pratique immédiat permettant de remplir les obligations légales)

Apports théoriques, échanges de pratiques, mises en situations.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Expert Sécurité Routière diplômé de l'Ecole nationale de Sécurité Routière. Directeur et animateur de stage permis à points. Enseignant de la conduite et sécurité routière. Accidentologue.

Informations complémentaires

Cette formation obligatoire (comme le prévoit l'article L 4121-1-2 du code du travail) vous garantira d'avoir des conducteurs titulaires d'un permis de conduire valide.

Il vous permet également de dégager votre responsabilité de dirigeant (trajet domicile -travail notamment) en cas de conduite sans permis ou avec un solde nul sur ce permis,

Inédit en Inter-entreprises il permet à chacun d'y accéder.

Objectif professionnel

Faire entrer le salarié et l'entreprise dans une démarche éco responsable
Remplir ses obligations légales d'employeur au regard des codes (pénal, civil, Sécurité Social et travail)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le fonctionnement du permis à points pour éviter une conduite sans permis
- Connaître les nouveaux articles du code de la route
- Prendre conscience des limites physiologiques du conducteur
- Comprendre et accepter la réglementation en vigueur
- Mettre en place un comportement responsable et respectueux d'une réglementation routière et professionnelle d'entreprise

Contenu

Appréhender l'application du code de la route avec les autres codes (pénal, civil, Sécurité Social et code du travail)

Le permis de conduire : connaître son capital points / le relevé intégral d'informations
Comment se procurer un relevé intégral d'informations ?

Intégrer les responsabilités individuelles et collectives engagées avec les codes du travail, des assurances, pénal, civil

Avoir un langage commun Sécurité routière

L'accident : fatalités ou non ? les chiffres de la sécurité routière – L'accidentologie

Eviter de construire son accident : le « vase de Roche »

Adopter un comportement à travers une attitude : La notion d'éco conducteur

Intégrer l'approche psycho physiologique du Conducteur

Evaluer les limites physiologiques du conducteur (le temps de réaction)

Téléphoner en conduisant légal ou pas ? Les conséquences.

Identifier les perturbateurs de la tâche de conduite

L'Infraction : Un choix ?

L'infraction (orientation vitesse) : construire « son » infraction ?

Mettre en mot son ressenti au regard de l'infraction

La balance décisionnelle (notion de risque réel et de risque perçu)

La corrélation entre l'image de marque de l'entreprise et le comportement au volant du collaborateur

Critères et modalités d'appréciation

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue du stage.